

# S A R L BRASSERIE PIZZERIA DU CENTRE

Monsieur le Président  
Communauté de Communes Coustellet  
Centre Tertiaire La Poucelle  
84800 LAGNES

Marignane, le 26 Novembre 2007

## **LETTRE OUVERTE**

**Pli Recommandé AR et télécopie.04.90.20.37.44**

### **Distribution dans les villages de la Communauté de Commune de Coustellet par voie postale. (5 Communes)**

Monsieur le grand Président,

Je viens vers vous en ma qualité de locataire de la Communauté de Communes.

**Il vous sera facile de retrouver mon dossier, il est sûrement sur l'étagère des personnes que vous considérez comme quantité négligeable.**

Plusieurs correspondances sans réponse.

Je me suis adressée au Président d'Association des Locataires de la Communauté de Communes à LAGNES, qui lui même n'obtient aucune réponse.

Je me suis adressée à ma Confédération de Commerçant la CGACF, qui elle-même n'obtient aucune réponse.

**Aussi, je vous mets en demeure par la présente de bien vouloir régler les problèmes suivants.**

**Premièrement,** les chauffages de la Brasserie font un raffut terrible, il est complètement impossible de les mettre en route sans incommoder les clients qui fréquentent mon établissement.

1/5

Centre Tertiaire - La Pousselle  
84800 LAGNES  
*RCS Avignon 494.248.107*  
*SARL au capital de 5 000,00 euros*  
**TEL 04.90.38.43.35** fax : 04.42.75.86.54

**Deuxièmement**, la hotte située dans la cuisine n'est pas du tout adaptée à ce genre d'établissement.

En effet lorsque nous la mettons en route, nous sommes obligés d'ouvrir une porte ou une fenêtre, afin que l'aspiration beaucoup trop puissante ne remonte pas les eaux usées et leurs odeurs d'égout.

**Troisièmement**, il se trouve que les joints situés entre les menuiseries aluminium et les vitres ne tiennent pas.

En effet, nous sommes obligés de les remettre en permanence en place.

**Quatrièmement**, sur le toit terrasse, les pierres ne sont tenues par aucunes ossatures, elles tombent sur la terrasse d'en bas, y compris sur le mur de façade où l'on peut s'apercevoir que celui-ci a été construit par des apprentis sorciers ; des pierres en tombe tous les jours.

**Il faut sûrement attendre une victime pour mettre les dommages sur le compte des contribuables plutôt que de régler ce problème.**

**Cinquièmement**, l'Association de vos locataires, vous avait averti sur les conséquences liées à l'usage d'une porte se trouvant à l'intérieur du bâtiment ; cette porte est constamment ouverte, ce qui crée un problème de sécurité, ce jour plus de serrure, plus de cadenas , porte de secours pas aux normes, l'Association écrit ce jour au Préfet.

Vous la laissez ouverte, afin d'éviter que la circulation du peu de monde qui vient à la Communauté de Communes, se fasse derrière le bâtiment afin de zapper mon établissement.

**Sixièmement**, alors que vous recevez des demandes de location, vos services n'y donnent aucune suite

Je vous accuse officiellement de vouloir saboter le projet du bâtiment de LAGNES et par voie de conséquence mon établissement créé à cet effet par Monsieur JARJAT.

Vous n'avez de cesse que de renvoyer la responsabilité sur le Maire de notre Commune Monsieur DONNAT.

C'est vous le patron de la Communauté de Communes, c'est bien vous qui ne répondez jamais au courrier.

Vous avez au mois d'Août 2007, vous et vos amis, saboté l'inauguration de mon établissement en ne répondant pas aux autorisations sollicitées, pourtant l'organisation du plateau d'Artistes m'a coûté très chère.

Votre première adjointe dans votre commune a démissionné suite aux problèmes qu'elle a rencontré dans la gestion de son mandat municipal.

En effet, il semblerait que vous l'ayez démis de ses fonctions parce qu'elle aurait refusé de vous suivre dans vos projets concernant la Communauté de Commune.

2/5

**C'est pour cette raison même que nous prenons très au sérieux des propos qui nous informaient que certaines personnes, mettez tout en oeuvre pour faire fermer et récupérer mon établissement.**

Nous avons récupéré une affaire complètement plantée avec 4 mois de loyer de retard, grâce à vos belles promesses.

**\* Deux cambriolages en raison de la désertification des lieux.**

**\* Des bureaux jamais loués alors que vous avez de la demande.**

Notre confédération vous a demandé un échéancier de paiement auquel bien entendu vous n'avez jamais répondu.

J'ai récupéré l'établissement le 26 juin 2007, reçu le matériel mi septembre et mi octobre (voir la date sur vos photos lors de la livraison), matériel qu'il a fallu payé cash.

Mon commerce n'est donc opérationnel que depuis la première quinzaine d'octobre pour nos clients.

Conforme à vos propos, vous n'avez pas attendu que le commerce se redresse en vous empressant de nous envoyer un huissier pour assignation en résiliation de bail.

Monsieur, vous vous croyez au-dessus des lois et bien défendu avec l'argent des contribuables.

Vous pensez que personne ne viendra vous chercher dans votre tour d'ivoire.

Vous pensez que vos fonctions d'élus, vous permettent d'avoir le droit de vie et de mort sur les petites gens, les commerçants et forcément tous ceux qui ne vont pas dans votre sens, **exemple votre Première adjointe, 19 années de mandat au service des autres.**

Président de la Communauté de Communes, régnant en maître absolu, Maire de Maubec qui écarte d'un coup de patte, ceux qui ne partagent pas vos idées ; vos agissements commencent à ressembler étrangement à une dictature.

Monsieur le Grand Président, entre vos agissements et ceux de Madame SALLEY qui a proposé l'établissement de Monsieur JARJAT à la vente alors que personne ne lui avait demandé quoique ce soit ; devant votre incompétence totale à tenir votre salariée dans ses fonctions lors de la visite du Président de notre Confédération en vos bureaux ; devant les turpitudes et les belles paroles faites par votre plus proche collaborateur, faites au nom de la Communauté de Commune,

**\* J'ai souvenir que vous étiez très ami avec Monsieur Christian BIRO.**

C'est lui-même qui a convaincu Monsieur JARJAT de monter cet établissement à l'endroit où il est ; il s'était engagé au nom de la Communauté de Commune à louer les bureaux de LAGNES, ainsi avait-il annoncé à Monsieur JARJAT qu'il pouvait compter sur l'apport de deux à quatre cars de personnes tous les mois qui viendraient déjeuner chez lui.

Monsieur BIRO a tenu ces propos au nom de la Communauté de Commune devant des personnalités, dont la parole ne peut être remise en cause, à qui nous avons demandé dernièrement si elles seraient prêtes à venir expliquer les termes de leurs propos devant un Magistrat Instructeur.

De plus après avoir entendu des professionnels du bâtiment, unanimement ils trouvent complètement inconcevable les manquements graves du projet de LAGNES

Je trouve personnellement sans rien connaître dans le bâtiment que l'on a le droit légitime de se poser la question sur la réalisation des travaux ; la durée dans le temps tant sur l'entretien du bâtiments mais aussi sur les installations téléphoniques et électriques complètement plantées sans parler, bien entendu, des poutrelles qui tiennent l'édifice où on se demande si la personne qui les a fixé n'avait pas bu.

Dans l'idée général, ce bâtiment est une bonne chose quant au reste il est inutile de se poser bien longtemps la question.

**Mais que s'est-il passé avec les entreprises qui ont obtenu les marchés concernant les travaux ?**

De toute façon, vous ne répondrez pas à cette correspondance comme aux autres ; je vais transmettre ce dossier à qui de droit et notamment à des personnes qui exigeront de vous des réponses.

**Personnellement, je n'ai rien contre vous ni contre quiconque mais je trouve aberrant que vous nous traitez, nous locataires, comme moins que rien et quantité négligeable.**

Voilà ce que je pense en ma qualité de locataire.

Quant à ma qualité de Commerçante, ce n'est même pas la peine d'en parler ; s'il n'en existait pas, s'il n'y avait pas des Commerçants au 70 heures hebdomadaires, Responsables sur leurs biens propres et qui ont choisi de s'établir dans nos beaux villages du Vaucluse, vous seriez Maire d'une ville fantôme.

Et bien Monsieur c'est devant les citoyens de la Communauté de Commune que je vais mourir, mourir en femme libre avec mes 4 enfants, comme à l'époque où mon grand-père et mon père ont fait de la France ce qu'elle est aujourd'hui et que vous jeunes élus vous avez oublié que servir la France n'est pas se servir de la France.

Etre élus, c'est être le représentant du peuple, et non de ses amis, c'est aider le peuple et non les siens, c'est construire pour les jeunes et non pour construire n'importe quoi, n'importe comment et mettre la responsabilité sur le dos des autres.

C'est sûrement Monsieur DONNAT, Maire de LAGNES, qui vous empêche de répondre à nos correspondances,

C'est sûrement Monsieur DONNAT qui vous demande de ne pas prendre les dispositions de sécurité qui s'imposent sur mon commerce et le bâtiment de LAGNES.

4/5

C'est encore Monsieur DONNAT qui vous a sûrement dit de saboter mon inauguration, de ne pas mettre les bureaux en location et de ne pas répondre quand il y a de la demande.

Centre Tertiaire - La Pousselle  
84800 LAGNES  
RCS Avignon 494.248.107  
SARL au capital de 5 000,00 euros  
**TEL 04.90.38.43.35** fax : 04.42.75.86.54

**C'est sûrement Monsieur DONNAT qui vous demande de mentir honteusement à la journaliste qui a fait le reportage sur le bâtiment.**

Alors n'oubliez pas de venir avec Monsieur DONNAT devant le Tribunal pour expliquer tout cela aux Juges.

En effet, je charge l'Avocat de la Confédération de Défense des Commerçants C.G.A.C.F., voir WWW.CGACF.ORG, à laquelle j'appartiens de vous assigner devant le Tribunal pour les manquements graves faits sous le couvert de mandat d'Elu.

N'ayez pas peur Monsieur le Grand Président, de toutes façons c'est sûrement la faute à Monsieur DONNAT

**Et puis la panoplie d'Avocats qui vous servira dans votre défense sera réglée par les deniers publics.**

**Et ensuite, si vous perdez, vous n'aurez même pas à payer, ce sera encore les deniers publics qui régleront la note pour vous.**

Rendez-vous donc en prochaine audience.

Toujours bienveillante à une construction commune, malgré tout cela, ma porte vous reste ouverte et vous pouvez même informer vos employés qu'ils seront chez moi toujours les bienvenus ; ils ne sont pas responsables de tout ces problèmes.

Je vous explique cela car je les vois souvent déjeuner avec des sandwiches dans le froid ou dans la salle de réunion qui est utilisée comme cantine.

Bien entendu, je me ferai un plaisir de les recevoir sans aucune contrepartie car ils oeuvrent dans l'intérêt général, tout du moins je l'espère.

**La présente vous est adressée en RAR, elle est adressée aussi au vrai Propriétaire de la Communauté de Communes que sont les citoyens des 5 Communes.**

**Etant une lettre ouverte, elle est aussi adressée à la Presse, à l'Association des Locataires de la Communauté de Communes et bien entendu à la Confédération Générale des TPE C.G.A.C.F., et à ses Elus du Commerce et de l'Artisanat qui m'ont proposé gentiment et gratuitement de diffuser la présente correspondance à l'ensemble des personnes pré-citées.**

Sincères salutations.

Aurélie GIRARD

Gérante

**(Pour vous Aurélie GIRARD, Commerçante, quantité négligeable)**

Centre Tertiaire - La Pousselle  
84800 LAGNES  
RCS Avignon 494.248.107  
SARL au capital de 5 000,00 euros  
TEL 04.90.38.43.35 fax : 04.42.75.86.54